

# Suivi des mutations commerciales sur 56 voies commerçantes parisiennes

Note BDRues 2014



Directrice de la publication: Dominique Alba  
Étude réalisée par: Bruno Bouvier  
Sous la direction de: Audry Jean-Marie  
Cartographie et traitements statistiques: Anne Servais et Gustavo Vela  
Photos et illustrations: Apur sauf mention contraire  
Maquette: Apur  
[www.apur.org](http://www.apur.org)

2014\_2.1.3.1.1.

# Sommaire

Synthèse .....	4
Introduction .....	5
L'enquête BDRues 2014 montre une légère baisse des locaux implantés en pied d'immeuble .....	6
Après deux années de baisse, le nombre de locaux vacants connaît une légère progression .....	7
Légère hausse de trois secteurs : l'alimentaire, la restauration et les commerces culturels, diminution marquée pour la mode et baisse continue de la décoration de la maison .....	9
La vacance se réduit sur les voies à très forte attractivité mais s'accroît sur les voies à dominante alimentaire .....	10
Les voies réaménagées enregistrent une baisse des boutiques de mode .....	12
Annexe .....	13

# Synthèse

Un suivi des mutations commerciales a été réalisé en 2014, pour la huitième année consécutive, sur 56 voies parmi les plus commerçantes de Paris. L'ensemble des pieds d'immeubles enquêtés représente 11 100 locaux, soit 13 % environ des locaux en rez-de-chaussée de la capitale. L'exercice a pour but de comparer les résultats de l'enquête de juin 2014 à ceux de l'année précédente, ce qui permet d'obtenir des résultats et tendances sur les évolutions commerciales.

Il en ressort :

- une **baisse des commerces et services commerciaux** (-101 établissements) accompagnée d'une diminution des autres types de locaux en rez-de-chaussée tels qu'ateliers, bureaux... (-22 unités). La surface commerciale disponible reste identique mais les agrandissements de magasins expliquent la diminution de leur nombre ;
- une **légère progression du nombre des locaux vacants** (+23 unités). Ils représentent 5,4 % des locaux en 2014 soit une légère augmentation par rapport à 2013 (5,1 %) ;
- une **diminution marquée des magasins d'équipement de la personne** (-74 établissements) pour la deuxième année consécutive ;
- une **baisse des services aux particuliers** (-30 établissements) ainsi que des boutiques de décoration de la maison (-12 magasins) ;
- une **légère augmentation des cafés et restaurants** (+13 établissements) pour la deuxième année de suite, des magasins culturels et de loisirs (+7 établissements) et des commerces alimentaires (+6 magasins).

On note enfin la diminution importante des commerces de gros (-42 établissements), ce qui prolonge une baisse engagée depuis 2007.

# Introduction

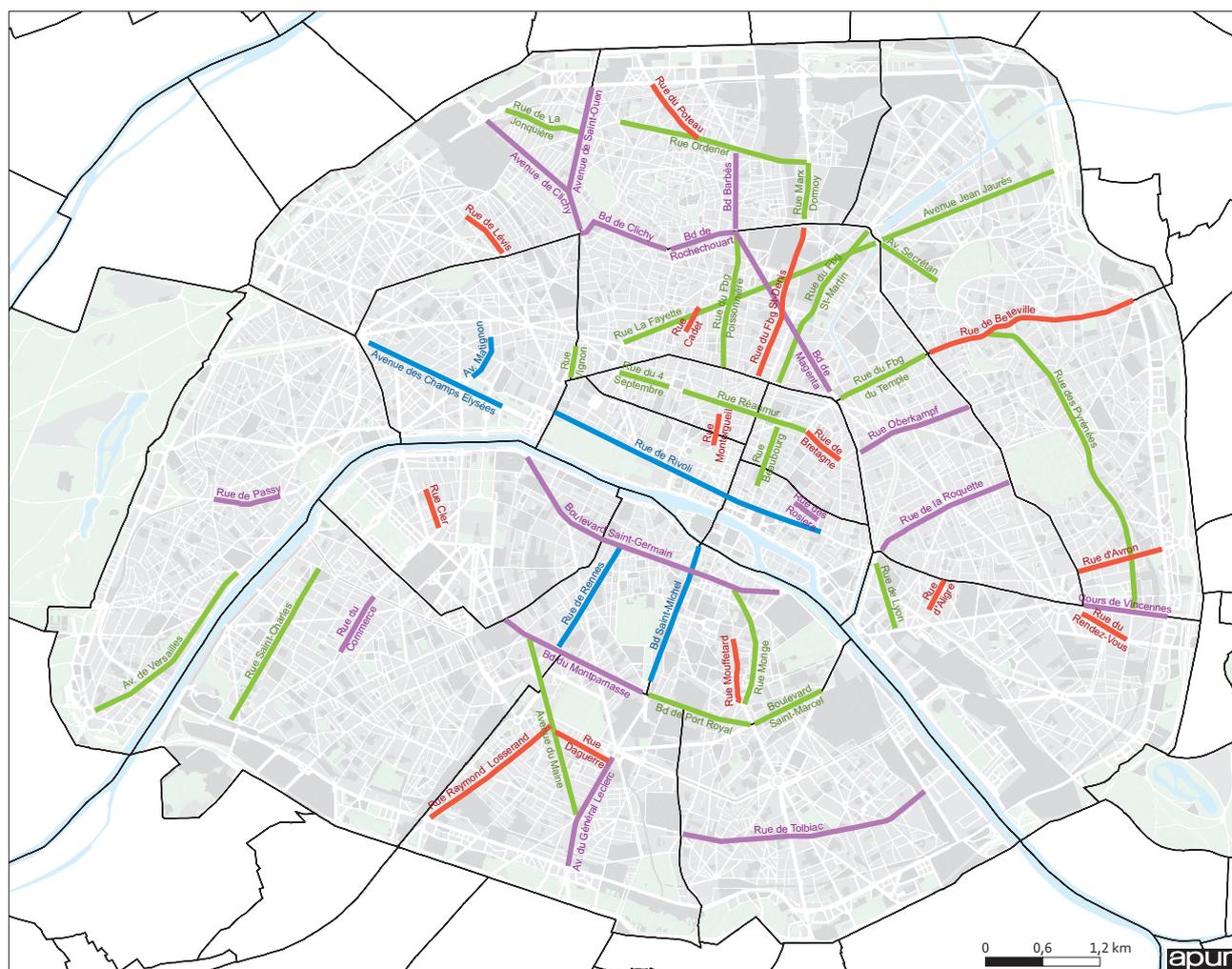
Le suivi des mutations commerciales sur 56 voies commerçantes parisiennes est un travail partenarial entre la Direction du Développement Économique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur de la Ville de Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France et l'Apur. Cette enquête est réalisée dans le cadre de la convention triennale BDCOM (2013-2015) sur le commerce à Paris et cela pour la huitième année consécutive.

La présente note analyse **les mutations en pieds d'immeubles intervenues entre les mois de juin 2013 et juin 2014** sur un ensemble de 56 voies parmi les plus commerçantes de la capitale. **Ces voies totalisent environ 13 % de l'ensemble des locaux implantés en rez-de-chaussée des immeubles parisiens.** Parmi ces voies, certaines proposent une offre alimentaire riche et variée, d'autres sont plutôt orientées vers une clientèle locale (voies de quartier), plusieurs se caractérisent par leur position charnière entre les arrondissements, ce qui leur confère une attractivité plus importante, d'autres enfin attirent une clientèle régionale voire étrangère pour quelques-unes d'entre elles. Les voies ayant fait l'objet de réaménagements récents de voirie font l'objet d'un suivi particulier afin d'observer l'effet de ces derniers sur la vitalité commerciale.

# L'enquête BDRues 2014 montre une légère baisse des locaux implantés en pied d'immeuble

Les enquêtes effectuées en juin 2014 laissent apparaître une très légère diminution du nombre de locaux implantés au rez-de-chaussée des immeubles parisiens. Elle ne se traduit pas par une disparition nette de surface commerciale mais par une baisse du nombre de magasins, ceux-ci ayant tendance à s'agrandir en moyenne. Une baisse de 123 locaux en une année est observée (11 109 établissements en 2014 contre 11 232 établissements en 2013) dont 101 commerces et services commerciaux, le plus souvent englobés par un commerce voisin.

## Implantation des 56 voies représentatives de l'appareil commercial parisien.



### BDRues 2014

- voie à dominante alimentaire (14)
- voie à très forte attractivité (5)
- voie à attractivité inter-arrondissement (16)
- voie à attractivité de quartier (21)

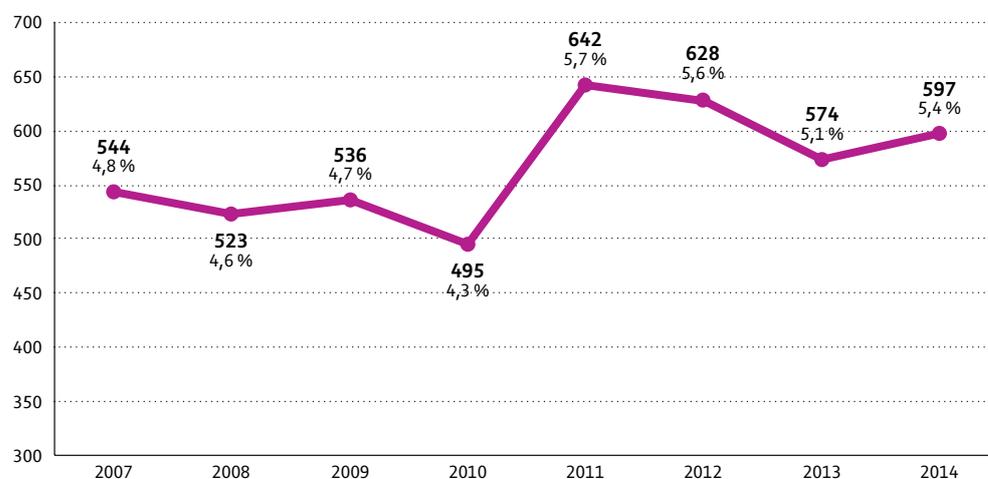
Source : Enquête BDRues - 2014

## Après deux années de baisse, le nombre de locaux vacants connaît une légère progression

Après avoir atteint un sommet en juin 2011 avec près de 650 locaux enregistrés, soit 5,7 % de l'ensemble des locaux recensés sur les 56 voies commerçantes, la vacance commerciale a connu une baisse au cours des deux années suivantes (2012 et 2013). L'enquête de juin 2014 laisse apparaître une légère reprise de la vacance puisque cette dernière atteint 5,4 % en juin 2014 contre 5,1 % l'année précédente. Rappelons que **le taux de vacance observé sur ces voies très commerçantes est nettement inférieur à celui observé à l'échelle de l'ensemble de Paris (9,1 % en 2014).**

L'évolution de la vacance depuis 2007 est la suivante :

### Évolution du nombre et de la part des locaux vacants



L'analyse de la vacance commerciale met en évidence trois phénomènes :

- **Environ la moitié des locaux vacants reste inoccupée au moins un an tandis que l'autre moitié retrouve une occupation plus rapidement**

Près de la moitié des locaux vacants en 2013 le sont restés en 2014

Parmi les 574 locaux en rez-de-chaussée qui étaient vacants en 2013, un peu moins de la moitié, soit 273 sont toujours sans activité en juin 2014. Ces 273 locaux inoccupés en juin 2014 se répartissent entre 242 locaux vacants et 31 locaux en travaux. Une autre partie des locaux qui étaient vacants en 2013 ont retrouvé une activité commerciale ou non commerciale (bureau, stockage...); ils sont exactement 266 dans cette situation (46 %). Reste enfin 35 locaux, soit 6 %, dont les surfaces ont été englobées par un local voisin ou encore vouées à la destruction.

46 % des locaux inoccupés en juin 2014 étaient déjà vacants un an auparavant

Sur l'ensemble des 597 locaux recensés comme étant vides ou en travaux en juin 2014, un peu moins de la moitié, soit 46 % représentant 273 unités, étaient déjà dans cette situation l'année précédente. En complément, 324 locaux étaient utilisés par une activité commerciale ou non commerciale; ces derniers ont ainsi mutés vers la vacance. Ils représentent 54 % des locaux vacants présents en juin 2014.

- **Les locaux devenus vacants en 2014 viennent pour plus de la moitié de trois secteurs d'activités : les services commerciaux, l'équipement de la personne et la restauration**

Les nouveaux locaux inoccupés apparus depuis juin 2013 sont majoritairement issus de deux secteurs d'activités, les services commerciaux et agences ainsi que des commerces anciennement liés à la mode (19 %). Un peu plus d'un nouveau vacant sur dix provient du secteur de la restauration (14 %) ou encore des autres types de locaux (bureaux, ateliers...); ils sont enfin issus des secteurs culturels et de loisirs (12 %) et de l'alimentaire (9 %). Seuls 4 % de ces nouveaux vacants étaient précédemment occupés par des commerces liés à la santé-beauté ou la décoration de la maison.

- **Les voies les plus concernées par la vacance sont les voies à attractivité de quartier : elles totalisent près de la moitié des nouveaux vacants**

Les nouveaux vacants sont implantés sur la quasi-totalité des 56 voies de la BDRues, exception faite de trois d'entre elles où la vacance ne progresse pas du tout entre juin 2013 et juin 2014. Les trois voies en question sont les rues de Bretagne (3<sup>e</sup>), Cler (7<sup>e</sup>) et Cadet (9<sup>e</sup>), elles peuvent ainsi être caractérisées par un certain dynamisme de l'activité commerciale qui ne laisse pas le temps à la vacance de s'installer. Certaines voies, dont la longueur est importante, connaissent une progression marquée du nombre de locaux vacants. C'est le cas de la rue du Faubourg Saint-Martin (10<sup>e</sup>) où 34 nouveaux locaux inoccupés apparaissent sur l'ensemble des 1,900 m de la voie. D'autres voies, au contraire, enregistrent de faibles augmentations du nombre de locaux vacants, c'est le cas des rues du Quatre Septembre (2<sup>e</sup>), Beaubourg (3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>), boulevard Saint-Marcel (5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>), avenue Matignon (8<sup>e</sup>), boulevard de Clichy (9<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), rues de Lyon (12<sup>e</sup>), Daguerre (14<sup>e</sup>), du Commerce (15<sup>e</sup>) ou encore rue du Poteau (18<sup>e</sup>) pour lesquelles seul un nouveau local inoccupé apparaît entre juin 2013 et juin 2014.

## Légère hausse de trois secteurs : l'alimentaire, la restauration et les commerces culturels, diminution marquée pour la mode et baisse continue de la décoration de la maison

La période qui va de juin 2013 à juin 2014 est marquée par un ensemble de mutations commerciales :

- **Les magasins proposant une offre alimentaire** se maintiennent dans un contexte de baisse globale des commerces et services commerciaux ; on observe même une petite augmentation de leurs effectifs (+6 établissements) et cela pour la troisième année consécutive.
- **Les boutiques de décoration de la maison** sont en diminution pour la sixième année d'affilée. Le secteur perd 12 établissements entre juin 2013 et juin 2014, passant de 457 magasins en 2013 à 445 en juin 2014. La même tendance s'observe pour les magasins de bricolage-jardinage dont le nombre diminue de 7 unités au cours de la période, ils étaient 151 en juin 2013 contre 144 en 2014, cette diminution à lieu pour la cinquième année de suite.
- **Les commerces liés à la santé et la beauté** enregistrent, après neuf années de progression continue, une stagnation globale de leurs effectifs autour de 620 unités qui se traduit par une baisse de 3 établissements.
- **Les commerces de mode** sont en diminution pour la deuxième année d'affilée mais cette fois avec une baisse assez marquée puisqu'ils diminuent de 74 unités entre juin 2013 et juin 2014 alors que cette baisse était de 29 unités l'année précédente.
- **Les commerces culturels et de loisirs** sont l'un des trois secteurs, avec l'alimentaire et les cafés-restaurants, qui connaissent une augmentation de leurs établissements sur la période observée, faisant suite à une baisse du même ordre sur la période précédente. Ils passent de 830 magasins en juin 2013 à 837 un an plus tard avec une baisse de la téléphonie (-12 unités) et une forte hausse des cigarettes électroniques (+43 boutiques).
- **Les agences et services commerciaux** connaissent une diminution de leurs effectifs, -25 établissements sur la période après une progression enregistrée sur l'année précédente.
- **Les autres locaux situés en rez-de-chaussée sur rue** (ateliers, bureaux...) diminuent également entre 2013 et 2014, très majoritairement à la défaveur du commerce de gros qui trouve des solutions d'implantations plus aisées sur d'autres sites métropolitains.

# La vacance se réduit sur les voies à très forte attractivité mais s'accroît sur les voies à dominante alimentaire

L'enquête BDRues permet d'analyser les évolutions commerciales selon une typologie en quatre types de voies<sup>1</sup>.

## Voies à dominante alimentaire : progression de la vacance

Pour les voies à dominante alimentaire, on recense cette année une baisse de 31 locaux en rez-de-chaussée et 42 commerces et services commerciaux. Certaines voies sont particulièrement concernées comme les rues du Faubourg Saint-Denis et Raymond Losserand (-9 unités chacune) ou encore la rue d'Avron (-6 établissements).

Il est à noter que sur ces voies à dominante alimentaire, aucun secteur d'activité n'enregistre de progression flagrante, certains se maintiennent pendant que d'autres connaissent une baisse d'effectifs. Les secteurs qui se maintiennent sont l'équipement de la maison, la culture-loisirs et les cafés-restaurants (+1 établissement chacun), l'auto-moto qui conserve le même nombre d'établissements, la santé-beauté (-2 unités) et le bricolage-jardinage (-1 unité). Les baisses d'effectifs s'observent parmi les secteurs des services et agences (-6 établissements), de l'alimentaire (-10 établissements) et de façon plus marquée au sein de l'équipement de la personne (-25 unités). Alors qu'ils diminuaient au cours des deux périodes précédentes (-4 entre 2011 et 2012 et -12 entre 2012 et 2013), les locaux vacants sont en augmentation entre juin 2013 et juin 2014 (+14 unités). Deux voies sont particulièrement touchées par cette progression de la vacance des locaux, il s'agit de la rue du Faubourg Saint-Denis (+6 unités) et de la rue Raymond Losserand (+8 unités).

## Voies à très forte attractivité : diminution de la vacance

Une légère diminution des locaux implantés en pied d'immeuble des voies à très forte attractivité s'observe durant la période allant de juin 2013 à juin 2014 (-15 unités), elle se traduit principalement par une baisse de la vacance sur ces voies. Cette diminution n'impacte pas les commerces et services commerciaux dont le nombre reste identique (légèrement plus de 1 000 établissements), elle est surtout le fait des locaux vacants, en juin 2013, dont le nombre tend à diminuer (-15 unités). Même si leur nombre reste stable au cours de l'année écoulée, les commerces et services commerciaux connaissent quelques mouvements; on notera la baisse de certains secteurs dont ceux de l'équipement de la personne (-5 établissements) et de la restauration (-3 établissements) et la hausse de certains autres comme les services et agences (+4 établissements), la santé-beauté et le bricolage-jardinage (+2 établissements chacun). Les voies à très forte attractivité enregistrent une diminution de la vacance des locaux entre juin 2013 et juin 2014 (-15 unités) après qu'ils aient augmenté entre 2012 et 2013 (+19 unités); deux voies sont particulièrement concernées, l'avenue des Champs-Élysées et la rue de Rennes (-7 unités chacune).

<sup>1</sup> – Voir en annexe la typologie des voies analysées

## Voies inter-arrondissements : forte baisse des commerces de mode

Le nombre de locaux en rez-de-chaussée sur les voies inter-arrondissements est en diminution sur la période juin 2013 – juin 2014 (-35 unités). Cette baisse se traduit notamment par une réduction des commerces et services commerciaux (-44 établissements). Les secteurs qui **enregistrent les diminutions les plus marquées sont l'équipement de la personne avec 25 établissements de moins qu'en 2013** (-5 boulevard Saint-Germain, -4 avenue du Général Leclerc, boulevard du Montparnasse et rue Oberkampf), les commerces culturels et de loisirs (-9 établissements), les agences commerciales (-8 établissements). D'autres secteurs se maintiennent, c'est le cas de l'alimentaire, l'équipement de la maison, l'auto-moto (-1 établissement chacun), la santé-beauté (+1 établissement) ; aucune progression n'est à noter parmi les commerces et services commerciaux. Après avoir fortement diminué sur la période précédente (-34 unités), les locaux vacants voient leurs effectifs progresser entre juin 2013 et juin 2014 (+11 unités). Cette augmentation laisse apparaître de forts écarts entre des voies où la vacance progresse (+7 rue Oberkampf, +5 boulevard Saint-Germain, +4 rue des Rosiers et boulevard Barbès) et d'autres voies où celle-ci diminue parfois nettement (-11 boulevard de Clichy, -7 boulevard du Montparnasse, -5 avenue de Saint-Ouen).

## Voies de quartier : progression des commerces culturels et de loisirs ainsi que des magasins alimentaires

Le nombre de locaux en pied d'immeubles des voies de quartier est en diminution au cours de la période juin 2013 – juin 2014 avec une baisse de 42 locaux sur ces voies. Sur la même période, l'effectif des commerces et services commerciaux est en légère diminution (-15 établissements). Cette baisse ne doit pas masquer des évolutions assez contrastées parmi les secteurs d'activités. Ainsi on observe des hausses des commerces culturels et de loisirs (+17 établissements dont +4 pour les rues Monge, La Fayette et l'avenue Jean Jaurès), des magasins alimentaires (+16 établissements dont +4 pour la rue Monge, +3 pour les rues du Faubourg du Temple et du Faubourg Poissonnière) et des magasins liés à la restauration (+11 établissements dont +6 sur la rue du Faubourg Poissonnière et +4 sur la rue du Faubourg Saint-Martin). À l'inverse, d'autres secteurs voient leurs effectifs diminuer comme les magasins de mode (-19 établissements avec -5 pour la rue La Fayette, -4 pour la rue Monge et -3 pour le boulevard Saint-Marcel), les services commerciaux et agences (-15 établissements dont -6 rue du Faubourg Poissonnière, -5 rue La Fayette et -4 rue Saint-Charles) ou encore les boutiques de décoration de la maison (-11 établissements avec une répartition homogène sur les différentes voies concernées). Le commerce de gros est une nouvelle fois concerné par des diminutions d'effectifs puisque 38 établissements disparaissent dont 20 situés sur la rue du Faubourg Saint-Martin et 7 sur la rue Réaumur. Après avoir enregistré une baisse de leur nombre sur la période précédente, les locaux vacants sont en progression entre juin 2013 et juin 2014 (+13 unités). Certaines voies sont particulièrement touchées par cette augmentation, les rues du Faubourg Saint-Martin (+19 unités), La Fayette (+10 unités) ou encore Marx Dormoy (+8 unités) pendant que d'autres connaissent une diminution de la vacance comme les rues des Pyrénées (-7 unités) ou de La Jonquière (-6 unités).

# Les voies réaménagées enregistrent une baisse des boutiques de mode

Un peu moins de la moitié des voies suivies dans le cadre de la BDRues ont été sujettes à des aménagements de voirie, elles sont 27<sup>2</sup> dans ce cas. Les évolutions commerciales observées sur ces voies sont les suivantes.

La période juin 2013 – juin 2014 se traduit par une baisse importante du nombre de locaux implantés en rez-de-chaussée des voies réaménagées (-57 unités) faisant suite à deux années où une diminution d'une vingtaine d'établissements avait été enregistrée. Cette baisse se traduit par des évolutions différenciées selon les secteurs d'activités observés sur les voies réaménagées avec, principalement, une diminution du nombre de commerces et services commerciaux (-54 établissements).

**La principale diminution constatée au cours de la période juin 2013 – juin 2014 est celle des commerces liés à l'équipement de la personne (-49 établissements)** alors qu'ils avaient augmenté durant l'année passée. Elle accompagne celles observées pour les magasins de décoration de la maison (-7 établissements), celle des services et agences (-6 unités) et dans une moindre mesure la santé-beauté (-3 boutiques) et le bricolage-jardinage (-2 unités). À l'inverse, plusieurs secteurs enregistrent des hausses de leurs effectifs comme les cafés-restaurants (+7 établissements), les magasins alimentaires et ceux liés à la culture et aux loisirs (+4 établissements chacun). Après une année où ils avaient diminué fortement (-33 unités), les locaux vacants tendent à réapparaître sur les voies réaménagées (+18 unités) entre juin 2013 et juin 2014.

De façon plus globale sur les voies observées se remarque une évolution similaire de la structure commerciale des locaux en rez-de-chaussée entre l'ensemble des 56 voies BDRues et les voies réaménagées. La période juin 2013 – juin 2014 montre une baisse globale des commerces et services commerciaux de même que des autres types de locaux (bureaux, activités médicales, ateliers...). Les secteurs où les diminutions sont importantes sont l'équipement de la personne, les services et agences et les magasins de décoration de la maison; certains secteurs restent globalement stables comme la santé-beauté, le bricolage-jardinage, l'auto-moto. Malgré cette baisse générale, quelques secteurs arrivent à progresser; c'est le cas de la restauration, des commerces alimentaires et de ceux liés à la culture et aux loisirs après, pour ces derniers, qu'ils aient enregistré une diminution l'année passée.

2 – Voir en annexe la liste des voies réaménagées.

# Annexe

La BDRues distingue différents types de voies, réparties selon la typologie suivante :

## Les voies à dominantes alimentaires :

Rue Montorgueil (1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup>), rue de Bretagne (3<sup>e</sup>), rue Mouffetard (5<sup>e</sup>), rue Cler (7<sup>e</sup>), rue Cadet (9<sup>e</sup>), rue du Faubourg Saint-Denis (10<sup>e</sup>), rue d'Aligre (12<sup>e</sup>), rue du Rendez-Vous (12<sup>e</sup>), rue Daguerre (14<sup>e</sup>), rue Raymond Losserand (14<sup>e</sup>), rue de Lévis (17<sup>e</sup>), rue du Poteau (18<sup>e</sup>), rue de Belleville (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>), rue d'Avron (20<sup>e</sup>).

## Les voies à très forte attractivité :

Rue de Rivoli (1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup>), boulevard Saint-Michel (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>), rue de Rennes (6<sup>e</sup>), avenue des Champs-Élysées (8<sup>e</sup>), avenue Matignon (8<sup>e</sup>).

## Les voies à attractivité inter-arrondissement :

Rue des Rosiers (4<sup>e</sup>), boulevard Saint-Germain (3<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>), boulevard du Montparnasse (6<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup>), boulevard de Clichy (9<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), boulevard de Rochechouart (9<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), boulevard de Magenta (10<sup>e</sup>), rue Oberkampf (11<sup>e</sup>), rue de la Roquette (11<sup>e</sup>), cours de Vincennes (12<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>), rue de Tolbiac (13<sup>e</sup>), avenue du Général Leclerc (14<sup>e</sup>), rue du Commerce (15<sup>e</sup>), rue de Passy (16<sup>e</sup>), avenue de Clichy (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), avenue de Saint-Ouen (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), boulevard Barbès (18<sup>e</sup>).

## Les voies à attractivité de quartier :

Rue du Quatre Septembre (2<sup>e</sup>), rue Réaumur (2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>), rue Beaubourg (3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>), rue Monge (5<sup>e</sup>), boulevard Saint-Marcel (5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>), boulevard de Port-Royal (5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>), rue Vignon (8<sup>e</sup>-9<sup>e</sup>), rue du Faubourg Poissonnière (9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>), rue de La Fayette (9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>), rue du Faubourg Saint-Martin (10<sup>e</sup>), rue du faubourg du Temple (10<sup>e</sup>-11<sup>e</sup>), rue de Lyon (12<sup>e</sup>), avenue du Maine (14<sup>e</sup>), rue Saint-Charles (15<sup>e</sup>), avenue de Versailles (16<sup>e</sup>), rue de la Jonquière (17<sup>e</sup>), rue Marx Dormoy (18<sup>e</sup>), rue Ordener (18<sup>e</sup>), avenue Secrétan (19<sup>e</sup>), avenue Jean-Jaurès (19<sup>e</sup>), rue des Pyrénées (20<sup>e</sup>).

Parmi les 56 voies de la BDRues, 27 d'entre elles ont fait l'objet d'aménagements de voirie. Elles se répartissent entre espaces civilisés et voies réaménagées :

## Les espaces civilisés :

Boulevard de Clichy (9<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), boulevard de Rochechouart (9<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), boulevard de Magenta (10<sup>e</sup>), boulevard Barbès (18<sup>e</sup>), avenue Jean-Jaurès (19<sup>e</sup>).

## Les voies réaménagées :

Rue de Rivoli (1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup>), rue Beaubourg (3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>), boulevard Saint-Michel (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>), boulevard Saint-Germain (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>), boulevard Saint-Marcel (5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>), boulevard de Port-Royal (5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>), rue de Rennes (6<sup>e</sup>), boulevard du Montparnasse (6<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup>), avenue Matignon (8<sup>e</sup>), rue La Fayette (9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>), rue du Faubourg Saint-Martin (10<sup>e</sup>), rue Oberkampf (11<sup>e</sup>), rue de la Roquette (11<sup>e</sup>), rue de Lyon (12<sup>e</sup>), cours de Vincennes (12<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>), avenue du Maine (14<sup>e</sup>), rue du Commerce (15<sup>e</sup>), avenue de Clichy (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), rue Marx Dormoy (18<sup>e</sup>), rue du Poteau (18<sup>e</sup>), rue d'Avron (20<sup>e</sup>), rue des Pyrénées (20<sup>e</sup>).





## Suivi des mutations commerciales sur 56 voies commerçantes parisiennes Note BDRues 2014

Les mutations commerciales observées lors des enquêtes BDRues sur les rez-de-chaussée commerciaux ont fait l'objet d'un suivi en juin 2014 sur 56 voies commerçantes retenues au sein d'un panel décidé par la Ville de Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France et l'Apur. Un peu plus de 11 100 locaux ont été recensés dont près de 9 900 occupés par des commerces et services commerciaux, soit près de 89 %.

La présente note expose de façon synthétique les évolutions observées entre juin 2013 et juin 2014 au travers des résultats d'enquêtes réalisées sur le terrain.

Les principaux résultats à retenir de cette enquête sont une diminution du nombre des locaux recensés sur les 56 voies commerçantes d'une part et la légère progression des locaux vacants (+23 unités) d'autre part. L'analyse plus fine des résultats montre une baisse des commerces et services commerciaux (-101 établissements) et notamment les magasins liés à la mode (-74 établissements), les services commerciaux et agences (-25 établissements), les boutiques de décoration de la maison (-12 magasins). Certaines activités restent stables comme celles liées à la santé-beauté, au bricolage-jardinage, à l'auto-moto. À l'inverse, quelques augmentations s'observent pour la restauration (+13 établissements), les boutiques culturelles et de loisirs (+7 établissements) et les magasins d'alimentation (+6 boutiques). Après deux années de baisse observée entre 2011 et 2013, le nombre de locaux vacants observés en juin 2014 laisse maintenant place à une légère progression de leurs effectifs (+23 unités).

L'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État (DRIEA, Insee, Mission de Préfiguration de la Métropole du Grand Paris), la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, Paris Métropole, l'AFTRP, Paris Habitat, la Société du Grand Paris, le Syctom et SNCF Immobilier.



\* Île de France

